



Jean-Pierre : 06 78 46 26 11



Sortie petite journée vendredi 29 juillet 2022 AUTOUR DES ETANGS DE LA GENESTE

Très agréable rando dans le sens des aiguilles d'une montre, sans difficultés dans un site légèrement vallonné en sous-bois et de l'urbain.

Environ 15km, 4h de marche+ les arrêts

Repas tiré du sac

Point haut : 133 m. Point bas : 111 m.

N° 2214ETcarte IGN au 25/000°

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h15 au parking du cimetière rue de l'égalité Buc

GPS : : 48.774414, 2.123005

Indemnité de covoiturage : 4€ 54km

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir Jean-Pierre la veille.

Descriptif

Nous partirons du cimetière SE rue de l'égalité puis rue Louis Massotte avant d'emprunter à une barrière à gauche un sentier qui rejoint le GR11 et la D938 au pied des Arcades de Buc. Nous repartirons par le même sentier puis marcherons NE puis NO sur le GR11 le long de la Bièvre. Nous continuerons sur le GR11 jusqu'à l'étang de la Geneste que nous longerons par le nord sur la route de la Porte de la Minière. Toujours sur le GR11 nous passerons sous la D91 pour rejoindre vers le nord l'étang du Val d'Or où nous quitterons le GR pour le longer l'étang par le nord pour rejoindre le carrefour du Moulin au Renard. Nous prendrons ensuite le route de l'Epi d'Or NE puis ouest pour retrouver le GR11 vers l'est et gagner l'aire de pique-nique au bord de l'étang du Moulin au Renard. Il devrait être 13h00 et nous aurons parcouru environ 8 km. Nous quitterons le GR11 et repartirons SO le long de L'étang puis NE toujours le long de l'étang. Nous retrouverons le GR11 SE pour contourner par le sud l'étang du Val d'Or, repasserons sous la D91, et quitterons le GR11 pour suivre la route des prés, passerons devant le chêne de Louis XIV avant de retrouver le parking du cimetière.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier